



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question écrite n° 4833

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les enjeux relatifs à l'information et à la prévention du sida. Quarante millions de personnes dans le monde sont contaminées par le virus du sida. En France, on constate une reprise de la contamination, comme dans l'ensemble des pays occidentaux. La mise à disposition de nouveaux traitements a pu faire croire, à tort, que le problème du sida était en partie réglé. Dans ce cadre, on assiste à une réémergence des prises de risques. Une telle situation doit conduire les pouvoirs publics à s'interroger sur les actions de prévention à mener sur le terrain ; l'opinion, dans son ensemble, semble désormais connaître les modes de transmission du VIH. En revanche, un effort pédagogique reste aujourd'hui à accomplir sur la prise de risques ainsi que sur l'incitation au dépistage ; il conviendrait ici de faciliter le chemin qui mène aux différentes structures et associations : 50 % des personnes apprennent en effet leur séropositivité au moment de la déclaration du sida. En outre, il serait à l'évidence opportun de renforcer les actions d'information et de prévention en direction des publics à risque. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui faire connaître les intentions du Gouvernement sur ce problème de santé publique.

Texte de la réponse

Le constat d'une reprise des comportements à risque et la résurgence de certaines infections sexuellement transmissibles telles que la syphilis font craindre une reprise de l'épidémie de l'infection à VIH en France comme dans les autres pays. C'est pourquoi la lutte contre cette maladie reste une priorité du Gouvernement dans le cadre d'un plan national 2001-2004 doté de moyens financiers significatifs. Les principaux objectifs de ce plan sont la mise en oeuvre de stratégies de prévention en direction de publics prioritaires (homosexuels, migrants, usagers de drogues...) et le maintien de l'effort préventif en population générale. Cela s'est notamment traduit par une campagne télévisée qui a fait l'objet d'une importante diffusion fin décembre 2002. Le thème retenu pour cette campagne est le dépistage afin notamment de favoriser l'accès précoce aux traitements. En 2003, le programme de travail de l'Institut national de prévention et d'éducation à la santé comporte des actions de communications nationales ainsi que la diffusion gratuite d'outils de prévention en lien avec la direction générale de la santé, en particulier de préservatifs masculins et féminins en direction des populations les plus précaires. La promotion du préservatif féminin, encore relativement confidentiel, continue par ailleurs d'être réalisée, notamment par la diffusion du livret « L'amour en questions » qui explique les conditions de son utilisation. D'ores et déjà, il convient de noter qu'une part significative des crédits de lutte contre le sida concerne le financement de programmes d'actions de proximité, pour la plupart menés par des associations locales et qui ont pour objectif d'améliorer la prise en charge médico-sociale des personnes atteintes. A cet effet, les modalités d'intervention qui consistent à aller au-devant des populations concernées pour assurer un accompagnement et une prise en charge adaptée et précoce sont privilégiées.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4833

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 octobre 2002, page 3687

Réponse publiée le : 24 février 2003, page 1463